

DGITM

Programme SAMPA 205

***Orientations du programme et résultats du dialogue de
gestion***

18 février 2013



MINISTÈRE
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DU LOGEMENT
www.territoires.gouv.fr

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE
www.developpement-durable.gouv.fr

Orientations et priorités du programme

- Accueil sur le programme de l'action pêche et aquaculture du programme 154 (DPMA)
- Orientations du programme pour 2013 :
 - La modernisation de la sécurité des hommes, des navires et des routes maritimes
 - L'accompagnement social de l'emploi maritime y compris par la formation
 - la participation à la protection de l'environnement marin et littoral
 - la recherche d'un équilibre entre les usagers de la mer par une réglementation et une participation forte à l'action de l'État en mer (AEM)
 - une exploitation durable des ressources aquatiques (gestion et contrôle)
 - le soutien à la qualité et au développement du pavillon français
 - Transposition des normes internationales et communautaires.
- Les principaux efforts porteront sur trois axes :
 - Assurer la sécurité maritime dans toutes ses composantes
 - Assurer une formation maritime de qualité
 - Contribuer activement à la politique maritime intégrée (PMI) notamment au sein des services déconcentrés (mission de coordination des DIRM)

Méthode (dialogue de gestion)

- Détermination de 14 briques de missions
- Choix des tâches structurantes pour chaque mission et des critères caractérisant la tâche
- Détermination d'une pondération entre les critères afin de prendre en compte
 - le poids relatif des tâches au sein d'une même brique de mission
 - les modalités différentes d'exécution des missions (accueil du public, saisie informatique, visite sur place...)
 - Les tâches jugées non structurantes
- Enquête auprès des services pour la phase d'étalonnage afin de :
 - Déterminer combien d'ETP sont affectés à chaque brique de mission
 - Évaluer les inducteurs pour chaque service
- Une enveloppe d'ETP est déterminée pour chaque brique de mission et répartie au pro-rata de la charge de chaque service (déterminée en fonction des inducteurs pondérés)

Résultats

- Un modèle lissé sur 2 ans pour atténuer ses effets
- Des évolutions relativement faibles dans la plupart des zones de gouvernance (ajustement entre les macro-grades) => environ 15 ETP ont été redistribués
- Les régions Bretagne et Guadeloupe sont plus touchées accumulant les effets de re-distribution du BBZ et de la baisse 2013
- Mise en évidence d'une rigidité importante du programme :
 - Réponse à des obligations communautaires ou internationales
 - Réponse à des politiques régaliennes sensibles
- Les points perfectibles du modèle BBZ :
 - Prise en compte d'effets de seuil
 - Prise en compte plus fine de particularités locales